FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS

DROM COM : DES DROITS PAS DES CONTRAINTES



FO Finances exige des mesures concrètes pour les agents ultramarins du ministère de l'Économie et des Finances !
Les agents des DROM-COM assurent des missions essentielles au service public, dans des territoires confrontés à des réalités économiques, sociales et géographiques spécifiques.
Coût de la vie élevé, difficultés d'accès au logement, éloignement familial, contraintes de mobilité : ces réalités doivent être pleinement prises en compte par notre ministère.
Pour FO Finances, l'égalité de traitement ne peut rester un principe théorique. Elle doit se traduire par des droits adaptés et des garanties concrètes.

Des conditions de travail et un suivi dégradés

Locaux vétustes, manque d'espaces de repos ou de restauration, trajets quotidiens lourds, acteurs de préventions insuffisants… dans les DROM COM, le constat de **FO Finances** est sans appel. Les agents outre-mer doivent pouvoir exercer leurs missions dans les mêmes conditions qu'en hexagone. **FO Finances revendique des locaux adaptés aux conditions climatiques, avec un accès garanti à l'eau et à l'électricité.**
FO Finances revendique le maintien et le renforcement du réseau ministériel des acteurs de prévention, pour permettre une véritable politique de prévention au plus près des agents et des collectifs de travail. Parce que prévenir, c'est agir **avant que les situations ne se dégradent**.

Des dispositifs indemnitaires insuffisants

Lors d'une audience le 30 octobre 2025, **FO Finances** a porté plusieurs propositions auprès du cabinet de la ministre de l'Outre-mer et de la Fonction publique : la revalorisation de la prime de vie chère, le maintien de l'indexation pour les agents contraints de se soigner dans l'Hexagone et la possibilité de cumuler ou de neutraliser la Prime Spécifique d'Installation (PSI) et l'Indemnité de Sujétion Géographique (ISG).

Se loger dignement, des logements réservés et une aide spécifique au logement

Se loger dans les DROM-COM représente une difficulté majeure pour de nombreux agents. Les loyers élevés, la rareté des logements disponibles et les contraintes liées aux mutations fragilisent les conditions de vie et le pouvoir d'achat. **FO Finances revendique la construction de logements réservés aux agents publics, sur toutes les emprises publiques disponibles**, par exemple à Mayotte en lien avec la construction de l'hôtel des finances.

FO Finances revendique la mise en place d'une aide spécifique au logement, adaptée aux réalités de chaque territoire, afin de réduire le reste à charge des agents et de faciliter leur installation. Cette aide doit également contribuer à l'attractivité des services et à la fidélisation des personnels.
Se loger dignement ne doit pas être un obstacle à l'exercice de nos missions !

Fin de la mobilité imposée pour les promotions

La promotion ne doit pas être synonyme de déracinement. Les agents ultramarins ne doivent plus être contraints de quitter leur territoire, leur famille et leurs attaches pour accéder à une évolution de carrière.
FO Finances exige la fin de la mobilité géographique imposée pour les promotions. Les possibilités d'évolution doivent être développées localement, avec des règles transparentes et équitables, garantissant à chacun un véritable déroulement de carrière.

Une protection sociale adaptée pour les DROM COM !

La protection sociale complémentaire (PSC) et la prévoyance doivent garantir une couverture réellement adaptée aux besoins des agents ultramarins. Les spécificités territoriales, les difficultés d'accès aux soins, les coûts de santé et les contraintes d'éloignement nécessitent des réponses adaptées.
FO Finances revendique une adaptation des dispositifs de PSC et de prévoyance, garantissant une couverture effective, des prestations accessibles et une participation financière de l'employeur à la hauteur des besoins. Aucun agent ne doit être pénalisé en raison de son lieu d'affectation.

Le retour de l'indemnité temporaire de retraite (ITR)

La suppression progressive de l'indemnité temporaire de retraite (ITR) a profondément fragilisé les perspectives de retraite des agents concernés.
FO revendique le retour de l'ITR et son extension à tous l' outre-mer, afin de reconnaître les contraintes spécifiques de la vie et du travail, de préserver le pouvoir d'achat des retraités et de garantir une véritable reconnaissance de l'engagement des agents durant leur carrière.
Les agents ultramarins ne doivent pas être les oubliés de la retraite !

FO Finances : l'égalité réelle, c'est maintenant !

Les agents des DROM-COM méritent des droits adaptés à leurs réalités, une reconnaissance de leur engagement et des garanties concrètes pour leur avenir.
FO Finances continuera de porter ces revendications auprès du ministère et d'exiger des réponses à la hauteur des enjeux.

